



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 8 AU 14 FÉVRIER 2015

VENDREDI 13
FÉVRIER 2015

Manchettes:

Yves Bolduc Confirme Par Lettre Que l
CSP Demeurera Intact (/Information/1-

ACCUEIL (/) HOROSCOPIES (/HOROSCOPIES.HTML)
JEUX (/JEUX.HTML)
POUR NOUS JOINDRE (/POUR-NOUS-
JOINDRE.HTML)



Rubriques



(/component/banners/click/6.html)



-22°C

Chambly, Qc

SP_WEATHER_LIGHT_SNOW

Humidité: 53%

Vent: WSW à 27.36
km/h



vendredi, 13 février 2015 08:30

Yves Bolduc confirme par lettre que le territoire de la CSP demeurera intact



(/component/banners/click/16.htm

Nous suivre

Articles populaires

Inscription en ligne: la
nouvelle clinique médicale
sera ouverte 7 jours sur 7
pour le sans rendez-vous
(/information/1-



(/media/k2/items/cache/d755e3466e28371cfb5bed9ced311f2_XL.jpg)

Dans une lettre signée de sa main et datée du 10 février, le ministre de l'Éducation Yves Bolduc aurait confirmé aux députés de la *Coalition Avenir Québec* du territoire de la Commission scolaire des Patriotes que celle-ci sera finalement épargnée par son plan de redécoupage. Cette lettre vient confirmer par écrit ce que le ministre avait déjà annoncé verbalement au député de Chambly Jean-François Roberge et à ses collègues de la CAQ en décembre dernier.

Le scénario initial du ministre de l'éducation retranchait les territoires des municipalités de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville pour les ajouter à la Commission scolaire Marie-Victorin.

S'il déplore l'incertitude imposée aux parents par M. Bolduc et ses déclarations maladroites, le député de Chambly se félicite tout de même «que M. Bolduc ait entendu raison. Les services aux élèves étaient sérieusement menacés.»

M. Roberge et ses collègues caquistes comptent demeurer vigilant sur ce dossier.

Publié dans la rubrique Manchettes locales (/information.html)

[Retour en haut \(/information/1-manchettes-locales/yves-bolduc-confirme-par-lettre-que-le-territoire-de-la-csp-demeurera-intact.html#startOfPageId8221\)](/information/1-manchettes-locales/yves-bolduc-confirme-par-lettre-que-le-territoire-de-la-csp-demeurera-intact.html#startOfPageId8221)

[manchettes-locales/inscription-en-ligne-la-nouvelle-clinique-medicale-sera-ouverte-7-jours-sur-7-pour-le-sans-rendez-vous.html](#)

[Aux sources du Bassin de Chambly : un objectif de 25 000\\$ pour un défilé et repas «vintage» \(/information/1-manchettes-locales/aux-sources-du-bassin-de-chambly-un-objectif-de-25-000-pour-un-defile-et-repas-vintage.html\)](#)

[Un bateau pour souligner le 350e anniversaire de Chambly \(/information/1-manchettes-locales/un-bateau-pour-souligner-le-350e-anniversaire-de-chambly.html\)](#)

[Collecte de déchets de table d'ici 2016 \(/environnement/14-environnement/collecte-de-dechets-de-table-d-ici-2016.html\)](#)

[Réservoir d'eau de 45 000 litres sur le rang des 54 à Richelieu : les assurances baissent \(/information/1-manchettes-locales/reservoir-d-eau-de-45-000-litres-sur-le-rang-des-54-a-richelieu-les-assurances-baissent.html\)](#)

Quelle est votre relation avec l'hiver?
J'adore cette saison

RE/MAX ÉQUIPE **BINET.**
SCARLETT 818 514 666.2121
490 922.7777 VOS EXPERTS EN IMMOBILIER
L'ÉQUIPE **#1**
DE SAINTE-JULIE
ROBERT BINET
VANESSA BINET
COURTIERS IMMOBILIERS



equipebinet.com

Salon Julie-Quilles
QUILLES - BILLARD - BAR
Places disponibles
pour ligues de quilles
INSCRIPTIONS
JUNIORS - RETRAITÉS - AMICALES
450.649.6668
210, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie

LIQUIDATION



~~21 740 \$~~
15 740 \$
CRÉDIT 6 000 \$

CRUZE 2014



CHEVROLET

Deschamps 50th ANNIVERSAIRE



CHEVROLET BUICK CADILLAC CAMIONS GMC

450.649.9333
deschampsauto.com
AUTOROUTE 20, SORTIE 102

tc • MEDIA
L'Information
Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

Le mercredi
11 février 2015
N°07 | 20 pages
20 419 exemplaires



SAINTE-JULIE
**Les organismes
s'arrachent vos
vieux vêtements**
PAGES 4-5

Des élèves de Saint-Amable pourraient être transférés à Sainte-Julie

Les élèves en surplus de Saint-Amable devront peut-être prendre le chemin des écoles de Sainte-Julie à la prochaine rentrée scolaire. Le ministère de l'Éducation du Québec envisage présentement cette possibilité pour pallier le manque de places.

DIANE LAPOINTE
diane.lapointe@tc.tc

«Dans le cadre de sa demande pour financer un projet d'ajout d'espace dans le territoire qu'elle dessert, la Commission scolaire des Patriotes doit démontrer au ministère qu'il est impossible d'accueillir les élèves supplémentaires dans les écoles situées dans un rayon de 20 kilomètres», précise la responsable des relations avec la presse au ministère, Esther Chouinard.

Or, dit-elle, «le secteur de Sainte-Julie, situé à proximité du secteur de Saint-Amable, dispose de places suffisantes pour accueillir les élèves de Saint-Amable. Ce constat est fait même en considérant que toutes les écoles de Saint-Amable auraient un indice de défavorisation élevé. Cette analyse



Les projets retenus par le ministère de l'Éducation pour financement seront annoncés au printemps 2015. PHOTO : TC MEDIA - ROBERT GOSSELIN/PPM

prend donc en considération que le ratio maître-élèves de ces écoles n'excéderait alors pas 20 élèves.»

Elle ajoute que dans un souci de saine

gestion des fonds publics, «il est important que les commissions scolaires maintiennent leur parc d'infrastructures immobilières de façon optimale.»

Un droit

Appelée à commenter cette hypothèse, la présidente de la Commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, a indiqué poursuivre ses représentations auprès du ministère de l'Éducation afin d'obtenir le financement nécessaire pour l'installation de modulaires l'an prochain afin d'accueillir les élèves en surplus. La présidente a rappelé que le ratio de 20 élèves par classe était un droit pour ces élèves, et que pour cette raison, les jeunes de Saint-Amable devaient fréquenter une école de leur municipalité, car le ratio est différent dans les autres villes.

Une réponse ce printemps

Le ministère de l'Éducation du Québec déposera ce printemps son Plan québécois des infrastructures 2015-2025. C'est à ce moment que la CSP saura si les demandes pour des modulaires en 2015-2016 et la construction d'une nouvelle école à Saint-Amable, pour 2016-2017, sont acceptées.

Par ailleurs, une pétition circule depuis la semaine dernière à Saint-Amable, réclamant la construction d'une école primaire.

Grande ouverture Lundi 2 février

1930, Chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Hot-dog vapeur

59¢
chacun

Petite frite

1\$
chacune



Le meilleur, chez Lafleur.



Le 16 février prochain: donnez du sang, donnez la vie

Le maire de Saint-Césaire, Guy Benjamin, lance un appel aux citoyens intéressés à faire une grande différence dans la vie de personnes malades en participant à la collecte de sang du lundi 16 février prochain à Saint-Césaire. Monsieur le maire et les bénévoles accueilleront les donneurs entre 13 h 30 à 20 h au Centre communautaire du Club de l'Âge d'Or de Saint-Césaire, situé au 1372, rue Notre-Dame à Saint-Césaire. Ils espèrent y accueillir 100 personnes. Toute personne en bonne santé, âgée de plus de 18 ans, peut

généralement faire un don de sang. Il est d'ailleurs possible de vérifier son admissibilité au don en communiquant avec le Service à la clientèle-donneurs au 1 800 847-2525 ou en consultant le site web d'Héma-Québec au www.hema.quebec.qc.ca.



Joyeux 106^e anniversaire

Joyeux anniversaire à Mme Thérèse Desmarais-David qui a fêté ses 106 ans le 27 janvier dernier. Elle est la mère de Claude David, sculpteur de Chambly et de Gilles David, auteur du livre «Mon Jardin d'ombres et de lumières», aussi de Chambly. Elle est entourée de ses cinq enfants : Gilles, Claire, Claude, Huguette et Monique. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.



"Notre but: Sauver des vies"

Le 23 février : Donnez du sang à Chambly

Les élèves de l'École secondaire de Chambly et le Club Optimiste lancent un appel aux citoyens intéressés à faire une grande différence dans la vie de personnes malades en participant à la collecte de sang du lundi 23 février prochain à Chambly. Les élèves et les membres du Club Optimiste accueilleront les donneurs entre 13 h 30 et 20 h, à la cafétéria de l'école, située au 535, boul. Brassard, à Chambly. Ils espèrent y accueillir 215 personnes. Toute personne en bonne santé, âgée de plus de 18 ans, peut généralement faire un don de sang. Pour information à la clientèle-donneurs au 1 800 847-2525 ou en consultant le site web d'Héma-Québec au www.hema-quebec.qc.ca.



Contribution des Chevaliers de Colomb

Le 18 janvier, lors du dernier déjeuner, les Chevaliers de Colomb du Conseil 6148 révérend Léo Foster de Chambly-Carignan recevaient comme organisme bénéficiaire la « Résidence rivière Richelieu ». Le déjeuner qui se tient le 3^e dimanche de chaque mois a permis aux Chevaliers de Colomb de remettre un chèque de 200 \$ à la résidence. Sur la photo, de gauche à droite, nous reconnaissons Claude Beauséjour, Intendant des Chevaliers de Colomb et responsable des déjeuners, Marcel Turcotte, Grand Chevalier et Karine Malouin, technicienne de loisirs pour la résidence Rivière Richelieu. Le prochain déjeuner aura lieu le dimanche 15 février, au sous-sol de l'Église Très-Saint-Cœur-de-Marie. L'organisme bénéficiaire sera alors la paroisse Saint-Joseph de Chambly. Tous sont les bienvenus.

Bénévoles recherchés pour le Mois de la jonquille de la Société canadienne du cancer

Du 25 au 29 mars 2015, la Société canadienne du cancer (SCC) apportera à nouveau une touche de joie et de soleil aux quatre coins du Québec grâce au Mois de la jonquille. Dès les premiers jours d'avril, des milliers de jonquilles seront offertes dans

les institutions bancaires, les marchés d'alimentation et les pharmacies. Il reste quelques postes à combler aux points de vente des secteurs de Chambly, Marieville et Richelieu. Vous aimeriez exercer votre leadership? Être responsable d'un point de vente vous conviendra assurément. La vente de fleurs ne vous intéresse pas? Vous aimez conduire? Être livreurs de ses bouquets de bonheur le 25 mars prochain est fait pour vous. Joignez-vous à notre équipe, qui se fera un plaisir de vous accueillir afin de combler l'un de ces postes en communiquant avec Lysanne Lecours au 1 877 222-1665 ou par courriel à llecours@quebec.cancer.ca.



GARAGE RECOMMANDÉ

CAA **NAPA** **AUTOPRO** **MICHELIN** **BFGoodrich** **TOYO**

Autos, 4x4 et camions
450 658-8751

Rabais jusqu'à 100\$ sur 4 pneus

LE MAÎTRE DE L'AUTO

www.GarageChambly.com

Remorquage 7 jrs/24h

Remise 3% DOLLAR CAA FINANCEMENT

Accord

10 ANS / 100 000 KM

GRATUIT

Remorquez GRATUITEMENT un 4 litres de lave-glace avec tout entretien (sur présentation de ce coupon) exp. 15 mars 2015

Spécial St-Valentin

Obtenez une inspection COMPLÈTE de votre véhicule

7495\$ Rég. 99^{ms} exp. 15 mars 2015

Joyeuse St-Valentin à tous!

2485, boul. Industriel, CHAMBLY



Anniversaires

11 février:

Jean-Paul Grégoire, de Chambly.
Nicolas Simard, de Marieville.
Maxime Robert, de Saint-Césaire.
Jacinthe Harnois, de Saint-Mathias.
Louise Bourassa, de Marieville.
Gilles Ashby, de Marieville.
Dominique Mireault, de Chambly.

12 février:

Bon anniversaire de naissance à Estelle et Marcel Caron de Chambly. Nos deux voisins fêtent leur naissance la même journée.

Jean-Paul Courville, de Saint-Mathias.
Suzanne Beaudoin, de Richelieu.
Pierre Fréchette, gérant des fruits et légumes au Marché IGA Lemieux de Richelieu.

Rita Fournier, résidente de la Villa Belle Rivière de Richelieu.
Guy Théberge, de Richelieu.
Shawn Milord, de Saint-Césaire.
Michel Godin, propriétaire des restaurants Subway de Chambly, Richelieu et Saint-Césaire.

Pasteur Éric Bernier, de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

13 février:

Annick Bellavance propriétaire de l'Institut Annick de Marieville.

Louis Comeau (Service de portes Comeau).
Jacqueline Fontaine, de Richelieu.
Lucie Noiseux, de Saint-Mathias.
Carroll-Ann Bruneau, de Chambly.
Robert Therrien, de Chambly.
Stéphane Ledoux, de Marieville.
Bruno Marcell, de Carignan.

14 février:

Gilles Guertin, de Rougemont.
Yvette Charbonneau, de Saint-Césaire.
Éric Paquette, de Chambly.
Sylvie Dorais, caissière au Marché Metro Collin.
Raymond Beaudoin, de Marieville.

15 février:

Nicole Gravel, de Richelieu.
Huguette Lebleu, de Saint-Césaire.
Jacques Normandin, de Saint-Césaire.
Germain Bérubé, de Sainte-Angèle-de-Monnoir.
Alexandre Piette, de Chambly.
Robert Quirion, de Carignan.
Germaine Cyr, de Marieville.

Dr Marie-France Lemieux, de la part de la clinique de physiothérapie de Richelieu.

Pascal Jean, employé chez Matériel industriel de Rougemont.
Mélyssa Côté, de Marieville.



Bonne fête à ma grande sœur Lucie Noiseux, maintenant résidente de Granby.

16 février:

Martin Bisailon, agriculteur de Carignan.
Éric Choquette, de Sainte-Marie-de-Monnoir.
Jocelyne Perron, de Chambly.
Robert Bernier (Services d'arbres Bernier) de Sainte-Angèle.
Annie Leroux, de Saint-Mathias.
Annie Grenon, de Saint-Césaire.
Marie-Lise Larocque, de Marieville.



Joyeux anniversaire au Dr Paul Berthiaume, chirurgien-dentiste de Chambly.

17 février:

Raynald Guay, de Richelieu.
Guy Aix, de Saint-Césaire.
Jean-Mathieu Viens, de Saint-Mathias.
Lise Dansereau, de Saint-Mathias.
Lucienne Gougeon, de Richelieu.
Jean-Mathieu Viens, de Richelieu.
Sylvie Charpentier, trésorière à la Ville de Richelieu.
Laurent Sinotte, de Marieville.
Denise Beauregard, de Chambly.
Noémie-Jani Boudrias, de Chambly.



Bonne fête à Luc Lacourse, de Chambly. Luc fut directeur de la Caisse populaire Richelieu-Saint-Mathias.



Voici la dernière addition à la famille Garinther

Le jeune Paul Garinther est né le 13 janvier à 10 h 20 et faisait osciller la balance à 6 livres et 9 onces. Il mesurait 18 pouces et demi. Il est le fils de Geneviève Poulin et Mario Garinther, de Chambly. Félicitations à toute la famille. Nous lui souhaitons la bienvenue!



PHOTO TC MÉDIA - ARCHIVES

Ne pas négliger la réussite scolaire

En tant que porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, Jean-François Roberge a aussi un rôle important à jouer.

ADAÉE BEAULIEU
adaee.beaulieu@tc.tc

Vers la fin du mois de février, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, déposera un projet de loi sur la réforme du système scolaire et le député pourra voter en faveur ou non du projet. Il indique que son critère principal pour prendre sa décision sera la réussite des élèves.

Pour le moment M. Roberge dénonce les coupures dans le domaine de l'éducation, qui ont eu notamment pour impact

l'abolition de l'aide aux devoirs dans plusieurs écoles primaires de la Commission scolaire des Patriotes. «C'est ridicule! Le taux de décrochage scolaire est de 25%, et ils coupent dans les programmes de réussite scolaire», affirme-t-il.

Dans tous ces dossiers, le député à comme principale préoccupation le maintien des services publics. «Les malades des libéraux, que ce soit en matière d'éducation, de santé, de transferts aux municipalités ou autres, me font redoubler de prudence en la matière. Si le contrôle des dépenses est important, le gouvernement doit néanmoins préserver la qualité des services publics», conclut-il.

Le député sera de retour à l'Assemblée nationale le 10 février prochain.

«Tout n'est pas noir ou blanc»

-JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

Le porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière d'éducation, Jean-François Roberge, considère qu'il ne faut pas être catégorique dans notre évaluation de la réforme scolaire, car plusieurs éléments de celle-ci sont très pertinents.

Selon le porte-parole caquiste, ce qui a fait défaut dans la mise en œuvre de cette réforme, c'est principalement le manque de formation des enseignants. «Lorsque nous avons implanté cette réforme, l'aspect de la formation des enseignants a été plutôt mal préparé. De plus, cette réforme s'est faite dans un contexte syndical difficile où plusieurs formations ont été boycottées. Les conditions de réussite n'étaient donc pas toutes réunies», explique-t-il. Pour nous, il est donc incontournable de créer un ordre professionnel des enseignants, autant pour assurer la valorisation de la profession que pour assurer une meilleure formation continue», ajoute-t-il.

Pour le député de la Coalition Avenir Québec, la clé du succès pour implanter une réforme dans le domaine de l'éducation, c'est de s'assurer d'avoir le soutien des enseignants, ceux qui sont sur la première ligne, avec les élèves. «Il aurait été profitable d'y aller par projets-pilotes et de tester et bonifier cette réforme avant de l'implanter mur à mur, avec le support des enseignants», considère-t-il.

Jean-François Roberge croit également que les résultats seraient différents si on suivait, aujourd'hui, un élève de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire qui apprend dans le contexte de cette réforme. «Plusieurs aspects de la réforme ont été critiqués sur le champ par les enseignants et certaines de ces lacunes ont été corrigées en chemin. Rares sont donc les élèves qui sont passés à travers leur cursus scolaire avec la réforme revue et améliorée», soutient-il.

Source: Bureau de Jean-François Roberge, député de Chambly

Aucune plainte n'a été jugée fondée

Le protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a reçu 36 plaintes au cours de l'année scolaire 2013-2014. Aucune d'elle n'a été déclarée fondée.

MARTINE VEILLETTE
martine.veillette@tc.tc

Maude Rousseau, protecteur de l'élève pour la CSP, a présenté son rapport lors de la séance du 3 février du conseil des commissaires. Les parents peuvent s'adresser à elle si une situation insatisfaisante ne peut être réglée par l'école.

Des 36 plaintes, 24 touchaient le transfert d'un élève d'une école à une autre à cause de surplus. Mme Rousseau a estimé que pour chacune des plaintes, la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves a été respectée.

Six plaintes portaient sur des ententes entre commission scolaire. Trois d'entre elles ont mené à la rédaction d'un avis au conseil des commissaires. Quatre plaintes concernaient le transport scolaire, dont trois pour l'emplacement d'un point d'embarquement.

Une plainte portait sur la disponibilité d'un service de garde pour un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) au secondaire. Une dernière plainte touchait un processus disciplinaire pour la suspension d'un élève relativement au port de l'uniforme. Ces plaintes ont également été déclarées non fondées après analyse.

Consultation

Le protecteur de l'élève a aussi eu à traiter 47 demandes de consultations ou d'information. On parle de consultation lorsque le parent n'a pas épuisé toutes les ressources internes pour régler la situation problématique.

Des 47 demandes, quatre portaient sur le transfert à cause de surplus, 15 concernaient les enfants HDAA, six touchaient la relation entre parent ou élève et l'enseignant ou l'école, quatre le transport scolaire, cinq sur la discipline et six, sur la facturation.



Le protecteur de l'élève a reçu quatre plaintes et quatre demandes de consultation concernant le transport scolaire en 2013-2014. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

SERVICE COMPTABLE ET IMPÔT
Diane Coutu Marion

- États financiers • Tenue de livre
- Paie • Impôts des particuliers

MARIEVILLE • 450 708-0775
scidcoutu@gmail.com

Chronique chiropratique

La consultation au privé et la chiropratique

Plusieurs raisons peuvent motiver une personne à vouloir consulter dans le secteur privé pour un problème de santé. Lorsqu'on doit payer pour un service de santé, on s'attend à obtenir une consultation rapide, un service de qualité supérieure et des résultats cliniques qui permettent d'évaluer et de régler notre problème.

Dans le cas d'un mal de dents, par exemple, vous pouvez prendre un analgésique pour soulager la douleur, obtenir d'un médecin une prescription pour un plus puissant analgésique et un antibiotique, ou consulter un dentiste que vous paierez et qui, en tant que spécialiste de ce domaine de la santé, va identifier et traiter la source du mal de dents afin d'obtenir des résultats efficaces et durables.

Pour un problème de dos, de nerfs coincés ou une blessure musculo-squelettique, vous pouvez vous rendre à l'urgence de l'hôpital ou à une clinique médicale. Généralement, le temps d'attente est interminable avant d'obtenir un diagnostic accompagné d'une prescription pour un analgésique, un anti-inflammatoire ou un relaxant musculaire qui peuvent atténuer la douleur sans toutefois traiter la source du problème qui, même lorsque la douleur disparaît, peut réapparaître soudainement.

L'autre option est de consulter au privé le professionnel de la santé qui se spécialise dans ce type de blessures – le chiropraticien. Vous obtiendrez rapidement une consultation qui, dans une période d'environ une heure, comportera un examen complet, les radiographies nécessaires, un diagnostic, de même qu'un premier traitement de soins intensifs suivi de soins correctifs. Comme le dentiste ou l'optométriste, le chiropraticien est en pratique privée. Selon la nature et la gravité de votre condition, il vous proposera un protocole de traitement non médicamenteux qui aura pour but de soulager rapidement la douleur et l'inflammation dans un premier temps et ensuite de corriger la source du problème puis assurer une réhabilitation efficace et durable tout en évitant le potentiel de récurrences.

Pour en savoir plus sur comment l'ensemble des soins offerts à la Clinique Chiropratique Chambly peuvent vous aider, consultez notre site Internet au www.yvesroychiro.ca.



- Ajustements chiropratiques manuels et par ordinateur • Traitements en neurologie fonctionnelle • Décompression vertébrale et pour tunnel carpien
- Électrothérapie • Kinésio taping • Thérapie énergétique
- Neurocristimulation • Laser froid pulsé

Dr Yves P. Roy, D.C.

729, rue Saint-Pierre, Chambly • 450 658-3636

PROFESSIONNELS

CHIRURGIEN-DENTISTE

CLINIQUE DENTAIRE BERTHIAUME

Dentisterie familiale • Soins esthétiques • Services d'orthodontie

Dr Paul Berthiaume | Dr Jean-Philippe Carrier
chirurgien dentiste | chirurgien dentiste

1101, boul. Brassard, bureau 207
Place Les Lilas, Chambly

450.447.1100

ESTHÉTIQUE MÉDICALE

Clinique Médico-Esthétique
Montérégie

Dr. Céline Daigneault
Omnipraticienne

Chambly
1211, rue Bourgogne
Tél.: 450 658-1116

www.cmemontregie.com

Soins médo-esthétiques complets

- Rides
- Laser-Peeling
- Cosmèse
- Omnipraticienne
- Épilation laser
- Cellulite
- Lipolyse
- Blanchiment des dents

COMPTABLE

Denis Aubin CPA Inc.
Institut de comptable professionnel agréé

Denis Aubin, CPA, C.A., M. Fisc.
Comptable professionnel agréé
Comptable agréé, Fiscaliste

450 447-5449
cell.: 514 943-6227
www.denisaubin.com

OPTOMÉTRISTES

Christiane Lamarche
Marjolaine Baril-Nadeau
optométristes

1101, Boul. Brassard, bureau 104
Place Les Lilas, Chambly

450 658-2825
www.christianelamarcheoptometriste.com

Une sélection de montures incomparable.

UN SERVICE ATTENTIONNÉ

DISPONIBLE

Le Journal de Chambly tc . .

Cet espace est disponible
CONTACTEZ NOUS
450 658-6516 poste 228

ORTHOTHÉRAPEUTE

Clinique de Massothérapie
Michel Duquette
ORTHOTHÉRAPEUTE

Soulagement des douleurs

| | |
|--------------|------------|
| Musculaires | Dorsales |
| Articulaires | Lombaires |
| Cervicales | Sciatiques |
| Fibromyalgie | Migraines |
| Sclérodermie | Entorses |

Reçu pour assurances
Membre de mon réseau

450.460.5443



ACTUALITÉS ÉDUCATION

La CSP éviterait le redécoupage

Jeudi 12 février 2015 12:04:20 HNE



Le ministre Yves Bolduc.

PHOTO TC Media - archives

MONTÉRÉGIE - Le scénario préliminaire de redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes qui devait exclure Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville de son territoire ne serait pas retenu. C'est ce qu'ont fait savoir ce matin trois députés caquistes par voie de communiqué.

Selon les députés Simon Jolin-Barrette, Nathalie Roy et Jean-François Roberge, le ministre de l'Éducation Yves Bolduc leur aurait fait parvenir une lettre signée de sa main confirmant que la CSP serait épargnée par le plan de redécoupage.

La députée de Montarville Nathalie Roy s'est dite «soulagée par la réception de cette lettre, qui devrait clore définitivement le dossier.»

Hausse de l'achalandage de 4 % au RTL

Daniel Hart

Nous devons agir de façon responsable et avec transparence », a affirmé la présidente du conseil d'administration, Colette Éthier.

Le RTL doit toutefois mettre en veilleuse son projet d'accroître son parc d'autobus. D'autres priorités viennent en tête

de liste dans les décisions de la société de transport. Les contraintes liées au coût de la main-d'œuvre, en particulier les régimes de retraite des employés et les assurances collectives auxquels s'ajoute la perte du remboursement de la TVQ exercent une pression financière de taille sur l'entreprise, en dépit de la hausse de 3 % des contributions des villes liées.

« Nous devons assurer un contrôle rigoureux des dépenses tout en maintenant un service à la hauteur des attentes et des besoins des citoyens de l'agglomération de Longueuil. Nous allons user de créativité pour proposer des solutions qui permettent à la clientèle de recevoir un service de qualité, rapide et fiable sur un réseau encore plus efficient et plus efficace », a ajouté Mme Éthier.

La présidente du RTL estime que le succès de l'Express Roland-Therrien demeure la preuve que des investissements ciblés ont pour effet d'améliorer l'efficacité des déplacements en transport collectif. « Ce nouveau service a permis une augmentation de l'achalandage de près de 10 % en un an seulement et des gains de temps pour les clients jusqu'à 9 minutes alors que le taux de satisfaction de la clientèle a bondi à près de 90 % », a signalé au passage Mme Éthier.



La présidente du conseil d'administration du RTL, Colette Éthier.

L'achalandage du service du transport en commun au RTL a connu une augmentation de 4 %, selon ce que révèle une étude réalisée en 2013. L'enquête stipule également que le réseau est performant pour les déplacements vers Montréal et aux heures de pointe. Ces résultats réjouissent les têtes dirigeantes du RTL qui comptent accroître leurs efforts pour améliorer les déplacements de transport en commun à l'intérieur de l'agglomération de Longueuil et également durant les heures hors pointe.

Lors de la première séance ordinaire de l'année 2015, jeudi dernier, le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil a fait le bilan des réalisations de 2014 et présenté le budget 2015. « Nous avons fait beaucoup de chemin en 2014; nous avons développé et bonifié le service et entrepris de nombreux changements. Notre élan se voit maintenant ralenti par un contexte économique difficile alors que nous sommes tous appelés à participer à l'effort collectif.

CFER des Patriotes a un nouveau visage

L'inauguration du nouveau magasin du CFER des Patriotes de l'école secondaire De Mortagne a eu lieu le printemps dernier et permet désormais à ses clients d'avoir accès directement à la boutique sans entrer dans l'école. Le CFER des Patriotes offre une formation préparatoire au marché du travail à des jeunes en difficulté. Par l'entremise de son entreprise de revalorisation de vêtements, il permet aux élèves de développer des compétences comme futurs travailleurs (rigueur, minutie, autonomie, etc.)

Le CFER récupère des vêtements neufs et usagés de certaines entreprises telles que : Hydro-Québec, SAAQ, SAQ, SÉPAQ, etc. On retrouve dans la boutique, gérée par des élèves, des vêtements de travail : combinaisons, sarraus, manteaux et salopettes d'hiver, pantalons, chemises et autres accessoires de très bonne qualité à un prix plus qu'abordable.

La boutique est accessible par la porte 25 de l'école secondaire De Mortagne. Pour s'y rendre, il est suggéré de suivre les panneaux arborant le logo du magasin sur le terrain de l'école. Le CFER invite les gens à venir encourager le travail des élèves.

Heure d'ouverture

Les mardis et jeudis de 9 h à 16 h ou sur rendez-vous.

Pour plus d'informations

450-655-7311, poste 61748.
http://demortagne.csp.qc.ca/cfer.php

THÉÂTRE DE LA VILLE SAISON 2014-2015

25 ans

LA CULTURE EN CADEAU!



4 À L'ACHAT DE SPECTACLES OU + OBTENEZ 15% DE RABAIS

À l'occasion des Dimanches en famille et des spectacles hors-site. Les prix incluent les taxes et les frais de service.

INTÉGRALE THÉÂTRE



LE JOURNAL D'ANNE FRANK
D'Éric-Emmanuel Schmitt
MISE EN SCÈNE Lorraine Pintal
25 FÉVRIER SUPPLÉMENTAIRE
26 FÉVRIER COMPLET



L'AUGMENTATION
DE Georges Peric
MISE EN SCÈNE Ariel Merigan
17 MARS SUPPLÉMENTAIRE
18 et 19 MARS COMPLET



LOUISE LECAVALIER | FOU GLOIREUX
So Blue
12 MARS
La plus récente création de cette danseuse et chorégraphe éblouissante.



CAS PUBLIC
Symphonie dramatique
2 AVRIL
Recréation vibrante de Roméo et Juliette pour un public de tout âge.



ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Les amoureux célèbres
14 FÉVRIER

DIMANCHES EN FAMILLE



LA CHENILLE QUI FAIT DES TROUS ET AUTRES PETITS CONTES
Théâtre Mermaid
10 MAI, 11 H ET 15 H



FLORENCE K
I'm Leaving You
13 MARS



PATRICE MICHAUD
So Blue
Le feu de chaque jour
1^{er} MAI



ÉMILE PROULX-CLOUTIER
Aimer les monstres
7 MAI SUPPLÉMENTAIRE
8 MAI COMPLET



PAUL DESLAURIERS BAND, STEVE HILL
27 FÉVRIER COMPLET
28 FÉVRIER SUPPLÉMENTAIRE

CONTES ET MUSIQUES DU MONDE



NICOLAS PELLERIN ET LES GRANDS HURLEURS
Projet Crac!
28 MARS



BÏA
Nvegar
2 MAI



ADIB ALKHALIDEY
Je t'aime
20 FÉVRIER



CATHY GAUTHIER
Pas trop catholique
18 MARS



LES SAGES FOUS
Cirque orphelin - HORS-SITE
27 MARS, 19 H ET 21 H
Une soirée vraiment unique et inusitée!
90 spectateurs maximum par représentation.

150, RUE DE GENTILLY EST, LONGUEUIL | BILLETTERIE : 450 670-1616 | CHÈQUES-CADEAUX DISPONIBLES À LA BILLETTERIE OU EN LIGNE WWW.THEATREDELAVILLE.QC.CA

Deux élèves de l'école Les Jeunes Découvreurs reçoivent la ceinture noire de karaté

Frédérique et William Morneau, deux élèves frère et sœur à l'école Les Jeunes Découvreurs à Boucherville, pratiquent depuis trois ans les arts martiaux, et ce, parfois jusqu'à cinq fois par semaine!

Le 25 janvier dernier avait lieu la graduation pour la ceinture noire des écoles de karaté sportif, qui se tenait au théâtre du Collège Beaubois à Pierrefonds. Après une prestation de 2h30 où ils devaient récapituler trois ans d'apprentissage et une démonstration de techniques d'une durée de 1h30, ils ont tous deux brillamment accédé à la ceinture noire et reçu le nouveau kimono des maîtres. Tout ceci s'est déroulé sous l'œil attentif des leurs entraîneurs, Bérénice Antoine et Maxim Jodoin.

Bravo à ces deux athlètes hors pair qui font la fierté de leur famille et de leur école!



Vivre bien entouré

Les Cours

GÉORGIENNES

CONDOS

BOUCHERVILLE

90% VENDUS!

Ne tardez plus!

PROJET RÉALISÉ PAR **DM** Développements Montarville Inc.

722, rue des Bureaux, Boucherville, Qc, J4V 0C8
450 552 2005 lescours.com

Pleins feux sur notre site Internet

La Relève

journal hebdomadaire indépendant membre de hebdo Québec

- Actualités locales
- Activités communautaires
- Événements culturels
- Santé et Bien-être
- Éducation
- Événements sportifs
- Archives des éditions antérieures

www.lareleve.qc.ca

TÉL.: 450 641-4844

06060



VARENNES

Avis public

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
RÈGLEMENT D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, telle que présentée par le propriétaire ci-après mentionné, lors d'une séance générale qui se tiendra le lundi 9 mars 2015 à compter de 20 h à la salle du Conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier, d'ici cette date.

Demandé numéro 2015-003 – 4374, route Marie-Victorin

Le motif de la demande vise à régulariser l'implantation d'une piscine en cour avant (article 94 du règlement de zonage numéro 707)

Le terrain porte le numéro de lot 17-1 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone A-316.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Varennes ce 10 février 2015.
Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA

06060



transport collectif

Avis public

TRANSPORT COLLECTIF

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal à sa séance ordinaire tenue le 8 décembre 2014, adoptait la résolution numéro 14-722 modifiant la grille horaire du transport collectif.

MODIFICATION - GRILLE HORAIRE DU TRANSPORT COLLECTIF DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - JOURS FÉRIÉS 2015-2016

ATTENDU QUE le service de transport collectif subit une baisse d'achalandage lors des jours fériés;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer quelques changements à l'horaire régulier lors de ces journées;

ATTENDU QUE les membres de la Commission de transport collectif ont accepté les modifications et en ont fait la recommandation aux membres du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie lors de la Commission administrative du 1^{er} décembre 2014;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU:
D'accepter la recommandation des membres de la Commission de transport collectif et de modifier la grille horaire pour les jours fériés de 2015 et du mois de janvier 2016, selon les termes suivants :

| JOUR | DATE | FÊTE | SERVICE |
|----------|------------|---------------------------------|-------------------|
| Vendredi | 03-avr-15 | Vendredi Saint | Réduit |
| Lundi | 06-avr-15 | Lundi de Pâques | Réduit |
| Lundi | 18-mai-15 | Journée nationale des Patriotes | Horaire du samedi |
| Mercredi | 24-juin-15 | Fête nationale | Horaire du samedi |
| Mercredi | 01-juil-15 | Fête du Canada | Horaire régulier |
| Lundi | 07-sept-15 | Fête du travail | Horaire du samedi |
| Lundi | 12-oct-15 | Action de Grâce | Horaire du samedi |
| Jeudi | 24-déc-15 | Veille du jour de Noël | Réduit |
| Vendredi | 25-déc-15 | Jour de Noël | Horaire du samedi |
| Samedi | 26-déc-15 | Lendemain du jour de Noël | Horaire du samedi |
| Jeudi | 31-déc-15 | Veille du jour de l'an | Réduit |
| Vendredi | 01-janv-16 | Jour de l'an | Horaire du samedi |
| Samedi | 02-janv-16 | Lendemain du jour de l'an | Horaire du samedi |

QUE cette résolution soit publiée dans le journal La Relève au mois de février 2015 et qu'elle soit affichée dans les autobus à la même période.

Concernant les annexes démontrant les horaires réduits, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/fr/305/Transport_collectif

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 10 février 2015.

La greffière adjointe de la Ville,
Éléa Claveau, OMA
Notaire

Période d'inscription à la Commission scolaire des patriotes

La période officielle pour inscrire un enfant à la maternelle, inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra jusqu'au 13 février 2015.

Il est important de procéder à l'inscription ou la réinscription de son enfant pendant la période officielle d'admission et d'inscription. En effet, les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.

Pour tous les élèves qui fréquentent déjà une école de la CSP, la réinscription se fera à l'aide d'un formulaire que l'enfant apportera à la maison au début du mois de février et qui devra être retourné à l'école au plus tard le 13 février.

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2015 sont invités à visiter le www.csp.qc.ca/inscription pour connaître tous les détails entourant l'inscription scolaire, notamment l'horaire et le lieu spécifique à chaque école.

06064



Ville de Contrecoeur

Avis public

RÈGLEMENT NUMÉRO 1007-2015

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

- Lors d'une séance du conseil tenue le 3 février 2015, le conseil de la Ville de Contrecoeur a adopté le règlement numéro 1007-2015 intitulé « **POUR DÉCRÉTER L'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION DES LOTS 5 024 700 ET 5 024 728 DU CADASTRE DU QUÉBEC POUR DES FINS DE RÉSERVE FONCIÈRE ET À DES FINS INDUSTRIELLES ET POURVOYANT À CETTE ACQUISITION AU MOYEN D'UN EMPRUNT DE 1 289 725 \$** »
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement mentionné précédemment fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
(Les personnes habiles à voter voulant faire enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport).)
- Ce registre sera accessible de 8 h 15 à 19 h, le 19 février 2015, au bureau de la municipalité, situé au 5000, route Marie-Victorin, Contrecoeur.
- Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 1007-2015 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 1007-2015 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h, le 19 février 2015, au bureau de la municipalité, situé au 5000, route Marie-Victorin, dans la ville de Contrecoeur.
- Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux jours et heures suivants : les 11, 12, 13, 16, 17, 18 février 2015 de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 (aux heures normales d'ouverture de bureau) et le 19 février 2015 de 8 h 15 à 19 h.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILÉE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

- Toute personne qui le 3 février 2015 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale
 - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 3 février 2015 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

FAIT ET DONNÉ À CONTRECOEUR, ce 10 février 2015.

YVES BEAULIEU
GREFFIER

la Relève RÉSEAU SELECT

Journal hebdomadaire indépendant
membre de **hebdo** ou **abc**

Éditeur/Directeur : Charles Desmarteau

www.lareleve.qc.ca
450 641-4844

528, rue Saint-Charles, Boucherville

ADJOINTE
Chantal Lachapelle

SECRETARIAT
Manon Lejour

RÉCEPTION ET INSTITUTIONS
Gaétane Végiard

RÉDACTION/PHOTOS
Daniel Hart
Daniel Bastin

PUBLICITÉ
Bernard Desmarteau
Michel Desmarteau

INFOGRAPHIE
Karine Gagnon (chef d'atelier)
Marianne Tomé
Nathalie Deschênes
Alain Trotier

CORRECTION DE TEXTES
Johanne St-Martin

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS
Publi-sac Montréal - 450 926-1256

DÉPÔTS COMMERCIAUX
1 305 copies

IMPRESSION
Transmag, Anjou

ABONNEMENT ANNUEL
195 \$ + T.P.S. et T.V.Q.

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec,
3^e trimestre Courrier de 2^e classe
enregistrement 7727

L'hebdo de la MRC de Marguerite-d'Youville

| Ville | Exemplaires | Population |
|------------------------|---------------|---------------|
| Sainte-Julie | 11 663 | 30 265 |
| Varennes | 8 616 | 21 189 |
| Saint-Amable | 4 187 | 11 774 |
| Contrecoeur | 3 648 | 6 899 |
| Verchères | 2 477 | 5 824 |
| Calixa-Lavallée | 208 | 504 |
| Copies bureau | 201 | |
| TIRAGE CERTIFIÉ | 31 000 | 76 455 |

Aucune plainte n'a été jugée fondée

Le protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a reçu 36 plaintes au cours de l'année scolaire 2013-2014. Aucune d'elle n'a été déclarée fondée.

MARTINE VEILLETTE
martine.veillette@tc.tc

Maude Rousseau, protecteur de l'élève pour la CSP, a présenté son rapport lors de la séance du 3 février du conseil des commissaires. Les parents peuvent s'adresser à elle si une situation insatisfaisante ne peut être réglée par l'école.

Des 36 plaintes, 24 touchaient le transfert d'un élève d'une école à une autre à cause de surplus. Mme Rousseau a estimé que pour chacune des plaintes, la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves a été respectée.

Six plaintes portaient sur des ententes entre commission scolaire. Trois d'entre elles ont mené à la rédaction d'un avis au conseil des commissaires. Quatre plaintes concernaient le transport scolaire, dont trois pour l'emplacement d'un point d'embarquement.

Une plainte portait sur la disponibilité d'un service de garde pour un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) au secondaire. Une dernière plainte touchait un processus disciplinaire pour la suspension d'un



Le protecteur de l'élève a reçu quatre plaintes et quatre demandes de consultation concernant le transport scolaire en 2103-2014. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

élève relativement au port de l'uniforme. Ces plaintes ont également été déclarées non fondées après analyse.

Consultation

Le protecteur de l'élève a aussi eu à

traiter 47 demandes de consultations ou d'information. On parle de consultation lorsque le parent n'a pas épuisé toutes les ressources internes pour régler la situation problématique.

Des 47 demandes, quatre portaient sur

le transfert à cause de surplus, 15 concernaient les enfants HDAA, six touchaient la relation entre parent ou élève et l'enseignant ou l'école, quatre le transport scolaire, cinq sur la discipline et six, sur la facturation.

**Ambiance bistrot
Cuisine du marché**

- Apportez votre vin

Plats cuisinés pour emporter
Service de traiteur

**Maintenant
OUVERT
LE
DIMANCHE**
À partir de 17 h

1600, rue Montarville, Saint-Bruno 450 723.1249

MAINTENANT À BOUCHERVILLE

Olivier Foulquier Tp. op
Orthésiste
514.796.8879
www.mon-orthesiste.com

100, Montarville, bureau 86
(Sur rendez-vous)

Orthèses plantaires (délicates, sport, enfant, absorption pour douleurs aux talons...)
Orthèse de cheville, genou, main...
Appareillage Orthopédique
Bas de contention

**UN SERVICE PERSONNALISÉ
UNE ORTHÈSE EFFICACE
ET CONFORTABLE**

ÉVALUATION SANS FRAIS
Membre de l'Ordre des Technologues professionnels du Québec, reconnu par le ministère de la santé, RAMQ, CSST, SAAQ, et les assurances privées.

La Seigneurie - Le mercredi 11 février 2015 - 7

L'école Le Carrefour ouvre ses programmes particuliers à plus d'élèves

Après avoir offert depuis plusieurs années à ses élèves des programmes particuliers en anglais enrichi et en jazz pop, l'école secondaire Le Carrefour, à Varennes, peut maintenant les proposer à d'autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes.

MARTINE VEILLETTE
martine.veillette@tc.tc

«On offrait déjà à nos élèves la concentration en anglais enrichi ou en musique. Mais nous avions un moratoire et ne pouvions l'élargir à d'autres élèves. La politique a été revue à la commission scolaire et on a fait une demande pour que nos programmes soient reconnus», indique Marie-Josée Tétreault, directrice de l'école.

Les élèves de Boucherville, Sainte-Julie et Saint-Amable pourront ainsi avoir accès à ces programmes dès septembre prochain. Cependant, la période d'inscription se termine le 13 février.

Cette nouvelle mesure assurera qu'au moins une classe de chacun des projets pédagogiques particuliers sera ouverte chaque année. «Le jazz pop est moins populaire que l'anglais. On n'avait pas toujours assez d'inscriptions pour ouvrir un groupe chaque année. Avec un bassin d'élèves plus large, on s'assure de pouvoir ouvrir un groupe chaque année», mentionne la directrice.

L'an prochain, deux groupes d'anglais enrichis seront formés.

Motivation

«Les jeunes peuvent faire le choix de quelque chose qui les motive. En anglais, généralement ce sont des élèves qui sont performants à l'école. La musique, c'est pour les artistes. Parfois, un élève peut être démotivé. Ça permet de le garder accroché» soutient Mme Tétreault.

L'école Le Carrefour propose le jazz pop afin de se distinguer de l'école secondaire Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire, qui offre aussi un programme

arts-études en musique. Les élèves de ce programme participent à un voyage au cours de leur cinquième secondaire. Cette année, ils participeront à une compétition à New York. Par le passé, ils se

sont rendus à Orlando pour suivre des cours.

Les élèves de ces programmes font partie du même groupe tout au long de leur secondaire.

MAINTIEN DU TERRITOIRE ACTUEL

Varennes appuie la Commission scolaire des Patriotes

La Ville de Varennes appuie la position de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui souhaite conserver son territoire intact.

MARTINE VEILLETTE
martine.veillette@tc.tc

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a proposé en novembre 2014 de transférer les villes de Boucherville et Saint-Bruno-de-

Montarville à la Commission scolaire Marie-Victorin.

La Ville de Varennes a appuyé l'avis défavorable que la CSP a envoyé au ministre de l'Éducation.

Lors de la séance du conseil des commissaires du 3 février, la présidente de la CSP, Hélène Roberge, a mentionné que la décision du ministre n'avait toujours pas été confirmée, mais qu'il semblerait que la commission scolaire ne serait pas touchée.



Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes
PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES



Les élèves de Boucherville, Sainte-Julie et Saint-Amable auront accès au programme de musique et d'anglais à l'école secondaire Le Carrefour, à Varennes.
PHOTO GRACIEUSETÉ

COIFFURE LA SHOP **NOUVEAU**
Salon de coiffure à Boucherville

Coiffeuses, coloristes et stylistes et notre service de barber shop.

Nathalie Auger

Julie Girard

Karine Lefebvre

Joëlle Pellerin

Marie-Hélène Hamel

Catherine Paradis

Patricia Ménard

540, D'Avagour, local 1450, Boucherville • 450-641-6336

Enfin je pense à moi...

Les traitements antirides (botox, restylane, perlane, juvéderm, lasers) etc...
Traitement efficace contre la **cellulite** et le raffermissment de la peau. **Le SmartXide Co2 fractionnel...**
Rajeunissement de la peau du visage, du cou et du décolleté.

- Lipoasuction
- Minilift par injection de remplissage
- Couperose (laser)
- Greffes de cheveux
- Augmentation des lèvres
- Tatouage (laser)
- Rajeunissement de la peau du visage, du cou ou du décolleté
- Varices (par injection ou par laser)
- Taches brunes (laser)
- Épilation au laser diode ET Forfait disponible

Rajeunir la peau de 10 ans en peu de temps....

Le Centre de Médecine & Chirurgie Esthétique de Longueuil vous offre des soins et des traitements à la fine pointe des connaissances scientifiques actuelles et prouvées, et ce, depuis 20ans, pour vous aider à vieillir en beauté. La prévention à encore bien meilleur goût que l'intervention quand il en est encore possible.

Lors d'une consultation, un programme de rajeunissement facial vous sera proposé selon l'évaluation de l'état de votre visage, tout en respectant votre budget.

Salle d'opération complète sur place

Dr Pierre Courchesne et son équipe! Avertissement: Cette photo est à titre indicatif et informatif, elle ne constitue aucunement une garantie de résultat. Photo: Patiente du Centre de Médecine & Chirurgie esthétique.
Directeur médical/omnipraticien

Avant

Après

Le Centre de Médecine & Chirurgie Esthétique
504 BOUL. ROLAND THERRIEN, LONGUEUIL 450 677-5533 • WWW.ESTHETIQUE.QC.CA

Plus de 20 ans d'expérience
Plus de 25 000 patients traités par une équipe de professionnels expérimentés
Dr Pierre Courchesne, directeur médical (omnipraticien)

Chirurgie plastique & esthétique
Visage, yeux, oreilles, nez, seins, abdomen et cuisses

La Séigneurie - Le mercredi 11 février 2015 - 9

Le décrochage prend du recul

Le décrochage continue de prendre du recul dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Un peu moins de 20% des élèves quittaient les bancs d'école sans diplôme en 2006. Ils seraient maintenant 12% à emprunter cette voie, selon le dernier rapport annuel de la CSP.

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

C'est une amélioration de presque sept points de pourcentage en cinq ans. La CSP se classe sous la moyenne québécoise des écoles publiques (18,1%).

«C'est encourageant. L'idéal, ce serait qu'il n'y ait aucun élève qui décroche. Il y a une dimension scolaire au décrochage, mais il y a aussi le milieu familial et l'environnement immédiat du jeune», explique le directeur général adjoint de la Commission scolaire, Luc Lapointe.

Pour prévenir le décrochage, il indique que les écoles misent sur une promotion par matière pour aider les élèves à décrocher leur diplôme. Les élèves en difficulté ne sont pas obligés de terminer tous leurs cours la même année pour passer; ainsi un élève pourrait tout de même accéder aux cours de quatrième secondaire, tout en terminant ses cours de mathématique de troisième secondaire.

La CSP tente aussi de s'ajuster aux besoins de ses élèves. Un projet «trait d'union» a aussi été instauré pour lier un élève à un adulte significatif à l'école, ressource qui pourra l'aider dans les moments plus difficiles.

Les garçons ciblés

La CSP a par ailleurs réussi à augmenter son taux de diplomation en sept ans chez les garçons de moins de 20 ans à 72%, une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente, mais insuffisante pour atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé, de 73%.

La CSP mise notamment sur la formation professionnelle et travaille à diversifier son éventail de programmes offerts pour plaire davantage aux garçons. Elle a d'ailleurs conclu une entente avec le collègue Édouard-Montpetit pour permettre un passage plus harmonieux de certains programmes de la formation professionnelle vers le collégial, en créditant certains cours.

Pour aider les garçons à demeurer sur les bancs d'école, la CSP a d'ailleurs développé des approches pédagogiques centrées sur eux, comme l'approche en robotique prisée par l'école de Chambly. Quatre écoles accueillent un programme axé sur la programmation informatique.

«En ciblant des programmes comme



Le décrochage est moins important dans la région que dans l'ensemble du Québec. PHOTO TC MEDIA- ARCHIVES

ça pour les garçons, nous donnons un sens à l'école et nous allons chercher le côté pratique qui correspond plus à leur façon d'apprendre.»

Chez les filles, 84,6% des élèves terminaient leur parcours en sept ans ou moins. Garçons et filles confondus, c'est un élève sur cinq qui ne terminait pas ses études secondaires en sept ans.

DÉCROCHEURS PLUS ÂGÉS

L'âge moyen des décrocheurs en Montérégie se situe à 15 ans, en troisième secondaire. Il est de 16 ans sur le territoire de la CSP, après l'âge obligatoire de fréquentation.

Jusqu'à

700\$

DE RABAIS!

+ 36 mois sans intérêt*



700\$ DE RABAIS
PRIX SPÉCIAL : 1099⁹⁹

Lave-vaisselle avec grande cuve en acier inoxydable. Option AquaStop Plus[®]. Acier inoxydable.

PRIX RÉG. 1799⁹⁹
PTR: 364583

BOSCH



500\$ DE RABAIS
PRIX SPÉCIAL : 1799⁹⁹

RABAIS À L'ACHAT DE LA PAIRE D'APPAREILS SEULEMENT.

Ensemble laveuse (5,7 pi.cu.) - sècheuse (7,4 pi.cu.) Smart Care, Technologie AquaJet[®]. Platine inoxydable.

PRIX RÉG. 2299⁹⁹
PTR: 366151 - 366152

SAMSUNG



500\$ DE RABAIS
PRIX SPÉCIAL : 2349⁹⁹

Réfrigérateur 22,6 pi.cu. avec portes françaises et congélateur inférieur. Machine à glaçons automatique. Commandes IQ-Touch[®]. Acier inoxydable.

PRIX RÉG. 2849⁹⁹
PTR: 364553

Electrolux



345\$ DE RABAIS
PRIX SPÉCIAL : 1774⁹⁹

Cuisinière avec four autonettoyant. Convection. Commandes IQ-Touch[®]. Tirail-réchaud. Acier inoxydable.

PRIX RÉG. 2119⁹⁹
PTR: 366160

Electrolux

+ BATTERIE DE CUISINE DE 5 MORCEAUX GRATUITE! QUANTITÉ LIMITÉE.

BOUCHERVILLE | 584, CHEMIN DE TOURAINÉ PRÈS DU IKEA 450 449-3366

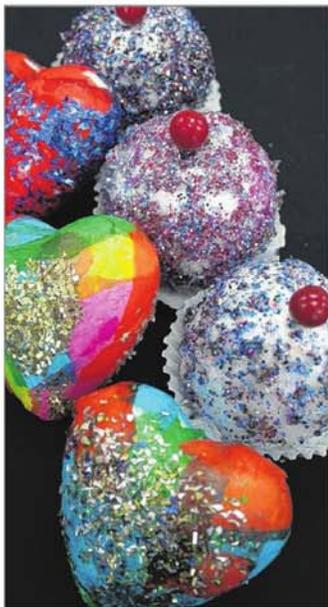
OUVERT TOUTS LES JOURS. HEURES D'OUVERTURE ET PLUS DE DÉTAILS AU CORBEILELECTRO.COM

ICI ON RECYCLE!



Sur marques et modèles sélectionnés. Promotion en vigueur du 10 février au 23 mars 2015. Les photos peuvent différer des modèles offerts. *Sujet à l'approbation du crédit. Des conditions s'appliquent. Détails en succursale.

Arts et spectacles



Création des élèves de l'école Pierre-Boucher. PHOTO GRACIEUSETÉ



Création des élèves de l'école Les Trois Saisons. PHOTO GRACIEUSETÉ

Deux expositions à la galerie lez'arts

La galerie lez'arts accueille jusqu'au 22 février l'exposition *Plaisir d'enfance* des élèves de 2^e année de l'école Pierre-Boucher ainsi que l'exposition *Le partage scintillant* des élèves de 1^{re} année de l'école Les Trois Saisons.

Plaisir d'enfance

Qui dans sa vie, lors de la première neige, n'a pas essayé d'attraper quelques flocons sur le bout de sa langue? Les élèves de 2^e année de l'école Pierre-Boucher se sont inspirés de ce moment pour créer leurs œuvres. Ils ont superposé des pièces de cartons afin de remplir l'espace, ont collé le tout et utilisé de la gouache liquide pour représenter de gros flocons blancs qui tombent du ciel.

Le partage scintillant

Les élèves de 1^{re} année de l'école Les Trois Saisons ont voulu représenter le partage et l'amour! Une classe a confectionné des petits gâteaux à partager en utilisant une boule de styromousse sur laquelle les élèves ont collé en superposition de la neige artificielle et des brillants. Puis, pour accompagner ces petits gâteaux, l'autre classe a recouvert des cœurs de styromousse en utilisant des morceaux de papier de soie colorés, de la colle et des brillants.

Inaugurée en novembre 2012, la galerie lez'arts a pour mission de faire vivre une expérience d'exposition professionnelle aux enfants de 5 à 12 ans.

La Galerie Vincent-D'Indy présente Fluophoto

La Ville de Boucherville vous invite à une exposition de Fluophoto qui se tient jusqu'au 1^{er} mars.

Fluophoto est un duo coloré de photographes culinaires composé de Marilène Lucas et Geneviève Chouinard. Ensemble, elles sont imprévisibles. Leur travail est inhabituel. Elles font vivre nos assiettes avec des couleurs vives et joyeuses.

L'exposition

Le tableau périodique des aliments est une nouvelle série photographique colorée imaginée par Fluophoto. On y retrouve des aliments à leur plus simple expression, parfois décorti-

qués pour leur donner un nouveau sens, parfois mis en valeur autrement. Chaque petite photo carrée a son nom et son symbole, comme dans un tableau périodique. Chaque aliment fait partie d'un tout beaucoup plus gros et élaboré: une recette. Tout comme chaque élément scientifique fait partie d'une molécule.

À la Galerie Vincent-D'Indy, au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, situé au 1075, rue Lionel-Daunais à Boucherville. Lundi: fermé, mardi et mercredi: de 18h à 21h, jeudi et vendredi: de 13h à 17h et 18h à 21h, samedi et dimanche: de 13h à 17h. Renseignements: 450 449-8651, culture-patrimoine@boucherville.ca.

Source: Ville de Boucherville



HYGIÈNE ET SALUBRITÉ EN MILIEUX DE SOINS

Attestation d'études professionnelles

Reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Formation offerte grâce à la contribution financière de :



UNE QUALIFICATION EN 22 SEMAINES

DURÉE :
525 heures, à raison de 30 h/semaine, horaire de jour

DATE :
20 avril au 18 septembre 2015,
incluant 3 semaines de stage en milieux de soins

CONDITIONS D'ADMISSION :
3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
OU
avoir obtenu une attestation d'équivalence pour ce niveau de scolarité (AENS)
OU
avoir 18 ans ou plus et avoir réussi le test de développement général (TDG) sans préalable spécifique

La formation est réservée aux personnes répondant aux critères d'admissibilité d'Emploi-Québec.

LIEU DE LA FORMATION :



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
CHARLOTTE-TASSÉ
2101, rue Lavallée, Longueuil

en partenariat avec

Centre de santé et de services sociaux
Champlain - Charles Le Moyne

Centre de santé et de services sociaux
Pierre-Boucher

20250119

SÉANCE D'INFORMATION OBLIGATOIRE :
24 février ou
17 mars

Inscrivez-vous
dès maintenant!

450 670-0730
poste 2154



Comparez votre consommation d'électricité à la consommation moyenne de foyers similaires.



Comparez-vous en 3 minutes >>

ACTUALITÉS ÉDUCATION

Maintien du territoire actuel

Varenes appuie la Commission scolaire des Patriotes



Par Martine Veillette
Lundi 9 février 2015 11:17:09 HNE



Photo TC Media - Archives

Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes

La Ville de Varenes appuie la position de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui souhaite conserver son territoire intact.

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a proposé en novembre 2014 de transférer les villes de Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville à la Commission scolaire Marie-Victorin.

La Ville de Varenes a appuyé l'avis défavorable que la CSP a envoyé au ministre de l'Éducation.

Lors de la séance du conseil des commissaires du 3 février, la présidente de la CSP, Hélène Roberge, a mentionné que la décision du ministre n'avait toujours pas été confirmée, mais qu'il semblerait que la commission scolaire ne serait pas touchée.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.

0 Commentaires

La Seigneurie

 S'identifier ▾

Les plus récents ▾

Partager  Ajouter aux favoris ★



Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

AUSSI SUR LA SEIGNEURIE

QU'EST-CE QUE C'EST?

La bretelle d'accès de l'A30 à l'A20 sera fermée

2 commentaires • il y a 5 mois



Pierre Julien — M. Boudreault, je pense qu'ils ont crus que Météomédia se trompait encore et que l'on aurait de la ...

Le Future Shop à Boucherville fermera ses portes

3 commentaires • il y a 7 mois



A.G. — Avec les conditions minables qu'ils étaient rendus à supporter, je crois que les employées ont fait exprès d'essayer ...

Une solution de rechange aux «parents taxi»

1 commentaire • il y a 5 mois



gillesduhamel — cest complementaire au service taxi-bus

Fini le raccourci matinal sur Rivière-aux-Pins

1 commentaire • il y a un mois



Réjean Provost — Bonjour aux Élus de la ville de Varenes, La photo prise indique clairement le manque de visibilité sur ...

 S'abonner

 Ajoutez Disqus à votre site web !

 Vie Privée



SALON FUNÉRAIRE
Lajeunesse Fortin Cenac



ACTUALITÉS ÉDUCATION

Rapport du protecteur de l'élève

Aucune plainte n'a été jugée fondée



Par Martine Veillette

Publié le: Mardi 10 février 2015 08:28:32 HNE

Mise à jour: Lundi 9 février 2015 16:20:23 HNE



Photo TC Media - Archives

Le protecteur de l'élève a reçu quatre plaintes et quatre demandes de consultation concernant le transport scolaire en 2103-2014.

Le protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a reçu 36 plaintes au cours de l'année scolaire 2013-2014. Aucune d'elle n'a été déclarée fondée.

Maude Rousseau, protecteur de l'élève pour la CSP, a présenté son rapport lors de la séance du 3 février du conseil des commissaires. Les parents peuvent s'adresser à elle si une situation insatisfaisante ne peut être réglée par l'école.

Des 36 plaintes, 24 touchaient le transfert d'un élève d'une école à une autre à cause de surplus. Mme Rousseau a estimé que pour chacune des plaintes, la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves a été respectée.

Six plaintes portaient sur des ententes entre commission scolaire. Trois d'entre elles ont mené à la rédaction d'un avis au conseil des commissaires. Quatre plaintes concernaient le transport scolaire, dont trois pour l'emplacement d'un point d'embarquement.

Une plainte portait sur la disponibilité d'un service de garde pour un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) au secondaire. Une dernière plainte touchait un processus disciplinaire pour la suspension d'un élève relativement au port de l'uniforme. Ces plaintes ont également été déclarées non fondées après analyse.

Consultation

Le protecteur de l'élève a aussi eu à traiter 47 demandes de consultations ou d'information. On parle de consultation lorsque le parent n'a pas épuisé toutes les ressources internes pour régler la situation problématique.

Des 47 demandes, quatre portaient sur le transfert à cause de surplus, 15 concernaient les enfants HDAA, six touchaient la relation entre parent ou élève et l'enseignant ou l'école, quatre le transport scolaire, cinq sur la discipline et six, sur la facturation.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.



ACTUALITÉS ÉDUCATION

La Commission scolaire des Patriotes éviterait le redécoupage

Jeudi 12 février 2015 14:39:25 HNE



Le ministre Yves Bolduc.

Photo TC Media - Archives

Le scénario préliminaire de redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes qui devait exclure Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville de son territoire ne serait pas retenu. C'est ce qu'ont fait savoir ce matin trois députés caquistes par voie de communiqué

Selon les députés Simon Jolin-Barrette, Nathalie Roy et Jean-François Roberge, le ministre de l'Éducation Yves Bolduc leur aurait fait parvenir une lettre signée de sa main confirmant que la CSP serait épargnée par le plan de redécoupage.

La députée de Montarville Nathalie Roy s'est dite «soulagée par la réception de cette lettre, qui devrait clore définitivement le dossier.»

À la Commission scolaire des Patriotes, on indique ne pas avoir reçu de confirmation à ce sujet de la part du ministère de l'Éducation. (V.G. et M.V.)

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.

0 Commentaires

La Seigneurie

 S'identifier ▾

Les plus récents ▾

Partager  Ajouter aux favoris 



Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

AUSSI SUR LA SEIGNEURIE

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un registre ouvert le 26 janvier

1 commentaire • il y a un mois



Pierre Plante — Êtes-vous certain que le 26 janvier est la date pour l'ouverture du registre? La loi exige que le registre ...

Une solution de rechange aux «parents taxi»

1 commentaire • il y a 6 mois



gillesduhamel — cest complementaire au service taxi-bus

225 000\$ pour la tenue du référendum

1 commentaire • il y a 3 mois



Mona Diraison — Bravo, c'est ce qui s' appelle la démocratie, la vraie!

Un père et son fils fabriquent un bateau artisanal

1 commentaire • il y a 6 mois



Mona Diraison — Je trouve cette initiative géniale! Là où je vis, aux fêtes nautiques on voit toutes sortes de bateaux et on ...

 S'abonner

 Ajoutez Disqus à votre site web !

 Vie Privée

Expert de la géothermie



puitsbernier.ca/geothermie

Forage et installation géothermique Contactez les experts au Québec

ACTUALITÉS ÉDUCATION

La géothermie dans une école de Contrecoeur



Par Karine Guillet
Mardi 10 février 2015 12:39:05 HNE

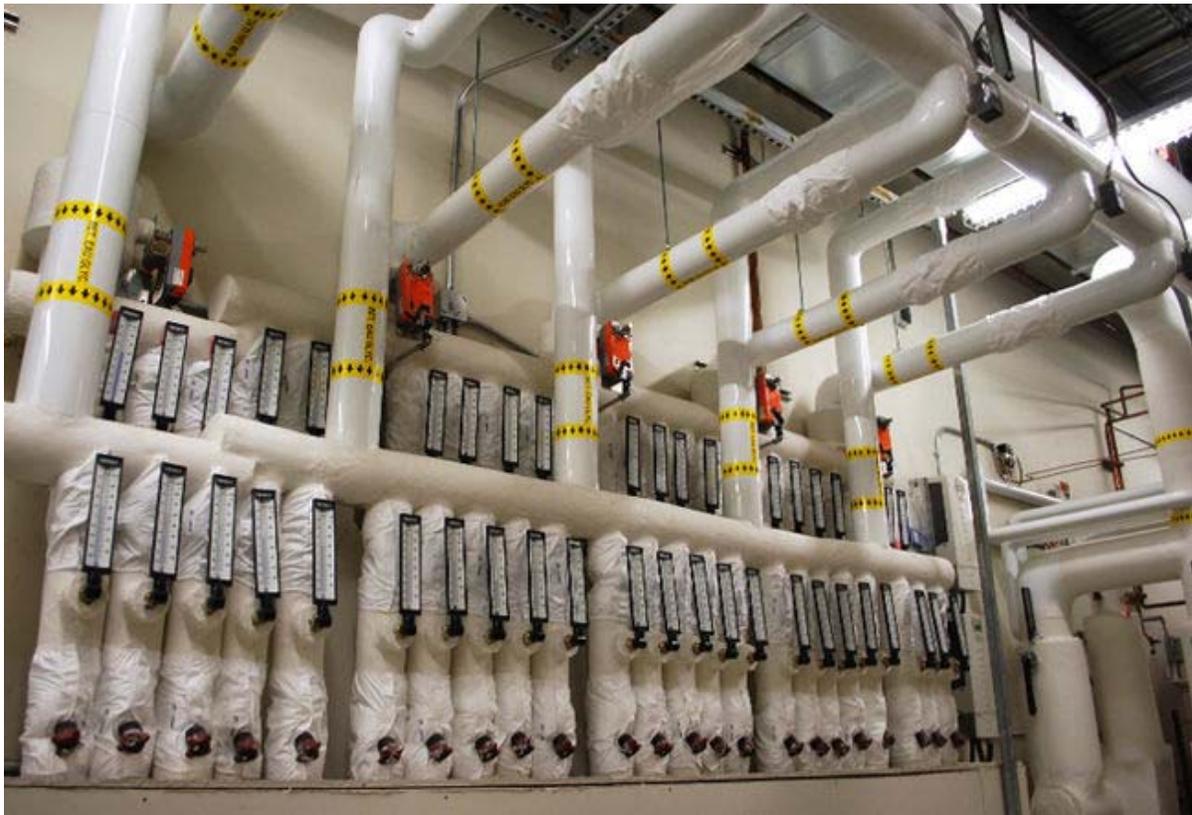


PHOTO TC Média - Gracieuseté

Un système géothermique dans l'une des écoles de la région.

CONTRECŒUR - La Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tourne de plus en plus vers la géothermie pour chauffer ses écoles, un virage vert qui pourrait se traduire par des économies substantielles.

Pour le moment, trois écoles de la Commission scolaire sont équipées d'un chauffage géothermique, soit au Cœur-des-Monts (Belœil), Carignan-Salières et des Cœurs-Vaillants (Contrecoeur). Cinq autres écoles, dont l'école secondaire Ozias-Leduc et l'agrandissement de l'école de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand, fonctionnent partiellement à la géothermie.

La nouvelle école La Farandole à McMasterville et la future école de la Gare à Mont-Saint-Hilaire pourraient s'ajouter au lot des écoles à chauffage géothermique puisque la CSP se dirige automatiquement vers la géothermie pour de nouvelles constructions.

Économies

La géothermie n'est pas dénuée d'intérêt financier. Selon Hydro-Québec, cette source d'énergie permettrait d'économiser jusqu'à 60% sur les coûts de chauffage.

La consommation moyenne des nouvelles écoles de la CSP, où la géothermie et la récupération de la ventilation sont utilisées, est de 0,275 gigajoule/ m² et le coût moyen, 7,77\$/m². La consommation est deux fois plus élevée dans les écoles à énergie fossile, où la consommation atteint 0,68 gigajoule /m² pour 14,89\$/m².

«Nous pensons réellement au développement durable. Nous regardons la durabilité des installations, le coût d'énergie et d'entretien et l'impact sur l'environnement», explique l'ingénieur Stéphane Ouellet, coordonnateur du service des Ressources matérielles à la CSP.

Lorsque la Commission scolaire doit changer le système de chauffage d'une école déjà existante, M. Ouellet évalue d'abord combien de temps il faudra afin de récupérer la différence de coût entre un système conventionnel et géothermique. Dans la majorité des cas, il soutient que la dépense est comblée au bout de sept à dix ans.

Remplacer les vieux systèmes

D'autres écoles pourraient encore se doter de la géothermie puisque la CSP a pour objectif de retirer complètement l'huile de son réseau. Encore 20 écoles fonctionnent de cette manière, mais la CSP entend y remédier grâce à des projets de services écoénergétiques.

Ces projets d'économie d'énergie s'autofinancent par des économies de consommation et ont une garantie de performance énergétique durant 15 ans, explique M. Ouellet. Si les économies annoncées ne se réalisent pas, c'est alors la firme qui devra défrayer les coûts supplémentaires en fin d'année.

La CSP devrait commencer à démanteler les chaufferies à l'huile d'ici un an. Elle effectue ce virage grâce à une enveloppe de 11,5 M\$, octroyée par le ministère de l'Éducation pour le maintien des bâtiments. Impossible pour le moment de dire combien de ses écoles seront converties à la géothermie.

La Géothermie, c'est quoi?

La géothermie est l'utilisation de l'énergie du sol afin de chauffer ou de climatiser un bâtiment. L'été, le système refroidit l'air chaud de la maison et envoie la chaleur dans le sol alors que l'hiver le système extrait la chaleur du sol pour chauffer l'air de la maison.

Le sol québécois a une température d'environ 10°C, été comme hiver. Selon l'ingénieur Stéphane Ouellet, les puits de la Commission scolaire ont une profondeur de 150 à 180 mètres. Une pompe géothermique aurait une durée de vie d'environ 20 ans alors que le circuit souterrain peut servir durant plus de 50 ans.

**JOURNÉES
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

Éliane et Félix

UN PRIX POUR DEUX ÉLÈVES PERSÉVÉRANTS

*Du 16 au
20 février 2015*

Les Journées de la persévérance scolaire sont devenues un rendez-vous incontournable au Québec pour souligner la réussite éducative des écoles. Deux élèves de 5^e secondaire de l'École secondaire du Mont-Bruno ont été récompensés pour leurs efforts scolaires après un parcours chaotique.

Par **Frédéric Khalkhal**

Éliane Delcourt et Félix Loiseau ont été choisis par leurs professeurs pour donner un visage à la persévérance scolaire.

Éliane

À 18 ans, Éliane est en 5^e secondaire, prête à rattraper les trois cours de sa 4^e secondaire qu'elle a en retard. Son parcours scolaire n'est pas celui d'une élève modèle où les 100 % s'enchaînent. Après un passage à l'école orientante l'Impact à Boucherville, elle souhaite rejoindre les bancs de l'École secondaire du Mont-Bruno à Saint-Bruno-de-Montarville. « J'ai redoublé ma 3^e secondaire, c'est à ce moment que j'ai demandé d'intégrer cette école pour me donner un nouvel élan », explique-t-elle. La jeune fille a beaucoup de ses amis déjà au cégep, une motivation supplémentaire pour elle de mettre les efforts nécessaires afin d'y accéder à son tour. « On dit souvent que la 5^e secondaire, c'est une année plus facile que les autres, pas pour moi. Je dois y mettre tous les efforts nécessaires », de dire l'étudiante.

Félix

Le parcours de Félix est assez similaire. Après un redoublement en 3^e secondaire, il avait choisi la voie du décrochage scolaire. « J'ai pris des décisions qui n'étaient pas bonnes. Les études n'étaient pas une priorité pour moi. C'est alors que j'ai eu des discussions avec mes parents, mes amis, qui m'ont permis de trouver une nouvelle motivation », indique-t-il. Depuis, ses professeurs n'ont que de bons mots à son encontre. « Au début de l'année, Félix n'était pas très souriant, mais au fil des mois, il s'est accroché. Il a intégré l'équipe de hockey de l'école et pour y rester, il a dû faire preuve d'assiduité aux cours. Aujourd'hui, tous les professeurs sont unanimes sur son bon comportement et ses efforts », précise Julie Rousselle, directrice adjointe de 5^e secondaire.

Les deux élèves font les efforts nécessaires pour accéder au collège tout en étant conscients que la partie n'est pas gagnée d'avance. Indubitablement, « c'est beau de les voir sourire », de conclure Mme Rousselle.

Éliane Delcourt et Félix Loiseau ont été récompensés à l'École secondaire du Mont-Bruno dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

« C'est beau
de les voir sourire. »

(Photo : Frédéric Khalkhal)



Photo : MonkeyBath-estimages

*Vous le méritez.
Contactez-nous!*



obtenez-en plus



VOYAGE LM

PLUS DE 40 ANS À VOTRE SERVICE

1482, rue Montarville, Saint-Bruno 450 653-3658

www.voyagelm.ca

**JOURNÉES
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

Justine et Étienne

RESTER POSITIF MALGRÉ LES EMBÛCHES

Du 16 au 20 février 2015

La persévérance scolaire n'est pas juste une question de notes au bulletin. Pour pouvoir perfectionner leur rendement, les élèves travaillent les matières d'arrache-pied, bien entendu, mais aussi leur attitude. C'est le cas de Justine et Étienne, élèves de 4^e secondaire à l'École d'éducation internationale, à McMasterville, qui sont reconnus par leurs pairs et la direction d'établissement pour leur positivisme et leur bon comportement.

Un texte de **Oriane Wion**

Justine, 16 ans, a connu des problèmes de santé en début d'année scolaire, ce qui l'a amenée à manquer des jours d'école et à cumuler du retard par rapport aux autres. Mais rien n'empêcherait l'adolescente à doubler d'effort pour les rattraper, surtout que la 4^e secondaire est une année très exigeante! « Je n'ai jamais pensé lâcher. Je vais aux récupérations de cours et je participe aux activités qui peuvent m'aider à approfondir mes connaissances et mes acquis », d'exprimer Justine.

Tout comme sa camarade, Étienne est à l'École d'éducation internationale depuis la 1^{re} secondaire. Par contre, il a eu plus de difficulté à s'intégrer, ayant été déstabilisé par la grandeur de l'école. En effet, Étienne quittait une petite école de quartier pour entrer dans le grand monde de l'école secondaire! Ce changement lui a valu quelques ennuis de comportement, mais, grâce à l'aide du personnel enseignant, de ses amis et du travail effectué sur lui-même, le jeune homme connaît aujourd'hui le succès. « J'ai une bien meilleure estime et une plus grande confiance en moi. Et cette persévérance m'a aussi valu un bon cheminement scolaire », raconte-t-il.

Les deux élèves ont de quoi être fiers du travail accompli. Leur parcours scolaire indique la constance et une attitude positive envers ce qu'ils entreprennent.

« J'ai une bien meilleure estime et une plus grande confiance en moi. Et cette persévérance m'a aussi valu un bon cheminement scolaire. »

Étienne Macchabée, 15 ans, a appris beaucoup sur lui-même grâce à la persévérance.

(Photo : Oriane Wion)

ROUGE BOEUF

APPORTEZ VOTRE VIN
www.rougeboeuf.com

LUNDI FERMÉ MARDI au JEUDI 11 h 30 à 14 h 30 / 17 h à 22 h

VENDREDI 11 h 30 à 14 h 30 / 17 h à 22 h SAMEDI 17 h à 23 h DIMANCHE 17 h à 22 h

RÉSERVATIONS RECOMMANDÉES

781, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, McMasterville • 450 464-0300





Réseau Montérégie - Journal les Versants > Communauté

Journées de la persévérance scolaire

Publié le 10 février 2015



Publié le 10 février 2015

Éliane Delcourt et Félix Loiselle ont été récompensés à l'École secondaire du Mont-Bruno dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

Frédéric Khalkhal

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, le journal vous propose des portraits d'étudiants du secondaire qui se sont démarqués.

École secondaire du Mont-Bruno: Un prix pour deux élèves persévérants

Les Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 16 au 20 février, sont devenues un rendez-vous incontournable au Québec pour souligner la réussite éducative des écoles. Deux élèves de 5e secondaire de l'École secondaire du Mont-Bruno ont été récompensés pour leurs efforts scolaires après un parcours chaotique.

Par Frédéric Khalkhal

Éliane Delcourt et Félix Loiseau ont été choisis par leurs professeurs pour donner un visage à la persévérance scolaire.

Éliane

À 18 ans, Éliane est en 5e secondaire, prête à rattraper les trois cours de sa 4e secondaire qu'elle a en retard. Son parcours scolaire n'est pas celui d'une élève modèle où les 100 % s'enchaînent. Après un passage à l'école orientante l'Impact à Boucherville, elle souhaite rejoindre les bancs de l'École secondaire du Mont-Bruno à Saint-Bruno-de-Montarville. « J'ai redoublé ma 3e secondaire, c'est à ce moment que j'ai demandé d'intégrer cette école pour me donner un nouvel élan », explique-t-elle. La jeune fille de 18 ans a beaucoup de ses amis déjà au cégep, une motivation supplémentaire pour elle de mettre les efforts nécessaires afin d'y accéder à son tour. « On dit souvent que la 5e secondaire, c'est une année plus facile que les autres, par pour moi. Je dois y mettre tous les efforts nécessaires », de dire l'étudiante.

Félix

Le parcours de Félix est assez similaire. Après un redoublement en 3e secondaire, il avait choisi la voie du décrochage scolaire. « J'ai pris des décisions qui n'étaient pas bonnes. Les études n'étaient pas une priorité pour moi. C'est alors que j'ai eu des discussions avec mes parents, mes amis, qui m'ont permis de trouver une nouvelle motivation », indique-t-il. Depuis, ses professeurs n'ont que de bons mots à son encontre. « Au début de l'année, Félix n'était pas très souriant, mais au fil des mois, il s'est accroché. Il a intégré l'équipe de hockey de l'école et pour y rester, il a dû faire preuve d'assiduité aux cours. Aujourd'hui, tous les professeurs sont unanimes sur son bon comportement et ses efforts », précise Julie Rousselle, directrice adjointe de 5e secondaire.

Les deux élèves font les efforts nécessaires pour accéder au collège tout en étant conscients que la partie n'est pas gagnée d'avance. Indubitablement, « c'est beau de les voir sourire », de conclure Mme Rousselle.

Bolduc ne touchera pas à la CSP

Publié le 12 février 2015



© Archives **Commission scolaire des Patriotes**

Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville restera dans la CSP.

Après plusieurs tergiversations, Yves Bolduc, ministre de l'éducation, confirme que le territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) demeurera intact.

« Dans une lettre signée de sa main, le ministre de l'Éducation Yves Bolduc confirme aux députés de la Coalition Avenir Québec (CAQ) du territoire de la Commission scolaire des Patriotes que celle-ci sera finalement épargnée par son plan de redécoupage », indique dans un communiqué Jean-François Roberge, député de Chambly

Dans un projet initial, le ministre envisageait d'amputer du territoire de la CSP les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville. Ce scénario avait provoqué une levée de boucliers auprès de la CSP et du personnel enseignant des différents établissements touchés. Les députés Simon Jolin-Barrette, Nathalie Roy et Jean-François Roberge avaient dénoncée aussi cette restructuration.

On peut lire dans la lettre de M. Bolduc adressé aux députés « en ce qui a trait à la situation de la Commission scolaire des Patriotes, je tiens à vous informer que le scénario actuel ne prévoit aucune modification ou regroupement touchant cette commission. »

Le député de Chambly M. Roberge se félicite tout de même « que M. Bolduc ait entendu raison. Les services aux élèves étaient sérieusement menacés. »

La députée de Montarville Nathalie Roy est quant à elle « soulagée par la réception de cette lettre, qui devrait clore définitivement le dossier. » Évoquant la vidéo mise en ligne par des étudiants de l'école de McMasterville plus tôt cet automne, celle-ci s'inquiétait notamment du sort de plusieurs élèves de sa circonscription fréquentant l'établissement et menacés d'exclusion par le redécoupage initial.

La géothermie dans les écoles

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tourne de plus en plus vers la géothermie pour chauffer ses écoles, un virage vert qui pourrait se traduire par des économies substantielles.

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

Pour le moment, trois écoles de la Commission scolaire sont équipées d'un chauffage géothermique, soit au Cœur-des-Monts (Belœil), Carignan-Salières et des Cœurs-Vaillants (Contrecoeur). Cinq autres écoles, dont l'école secondaire Ozias-Leduc et l'agrandissement de l'école de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand, fonctionnent partiellement à la géothermie.

La nouvelle école La Parandole à McMasterville et la future école de la Gare à Mont-Saint-Hilaire pourraient s'ajouter au lot des écoles à chauffage géothermique puisque la CSP se dirige automatiquement vers la géothermie pour de nouvelles constructions.

Économies

La géothermie n'est pas dénuée d'intérêt financier. Selon Hydro-Québec, cette source d'énergie permettrait d'économiser jusqu'à 60% sur les coûts de chauffage.

La consommation moyenne des nouvelles écoles de la CSP, où la géothermie et la récupération de la ventilation sont utilisées, est de 0,275 gigajoule/m² et le coût moyen, 7,77\$/m². La consommation est deux fois plus élevée dans les écoles à énergie fossile, où la consommation atteint 0,68 gigajoule /m² pour 14,89\$/m².

«Nous pensons réellement au développement durable. Nous regardons la durabilité des installations, le coût d'énergie et d'entretien et l'impact sur l'environnement», explique l'ingénieur Stéphane Ouellet, coordonnateur du service des Ressources matérielles à la CSP.



Un système géothermique dans l'une des écoles de la région.
PHOTO TC MEDIA- GRACIEUSETÉ

Lorsque la Commission scolaire doit changer le système de chauffage d'une école déjà existante, M. Ouellet évalue d'abord combien de temps il faudra afin de récupérer la différence de coût entre un système conventionnel et géothermique. Dans la majorité des cas, il soutient que la dépense est comblée au bout de sept à dix ans.

Remplacer les vieux systèmes

D'autres écoles pourraient encore se doter de la géothermie puisque la CSP a pour objectif de retirer complètement l'huile de son réseau. Encore 20 écoles fonctionnent de cette manière, mais la CSP entend y remédier grâce à des projets de services écoénergétiques.

Ces projets d'économie d'énergie s'autofinancent par des économies de consommation et ont une garantie de performance énergétique durant 15 ans, explique M. Ouellet. Si les économies annoncées ne se réalisent pas, c'est alors la firme qui devra défrayer les coûts supplémentaires en fin d'année.

La CSP devrait commencer à démanteler les chaufferies à l'huile d'ici un an. Elle effectue ce virage grâce à une enveloppe de 11,5 M\$, octroyée par le ministère de l'Éducation pour le maintien des bâtiments. Impossible pour le moment de dire combien de ses écoles seront converties à la géothermie.

LA GÉOTHERMIE, C'EST QUOI?

La géothermie est l'utilisation de l'énergie du sol afin de chauffer ou de climatiser un bâtiment. L'été, le système refroidit l'air chaud de la maison et envoie la chaleur dans le sol alors que l'hiver le système extrait la chaleur du sol pour chauffer l'air de la maison.

Le sol québécois a une température d'environ 10°C, été comme hiver. Selon l'ingénieur Stéphane Ouellet, les puits de la Commission scolaire ont une profondeur de 150 à 180 mètres. Une pompe géothermique aurait une durée de vie d'environ 20 ans alors que le circuit souterrain peut servir durant plus de 50 ans.

ELECTROMENAGERS & ROBINETTERIE LONGUEUIL

MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION

Des économies jusqu'à 20% à 30% à tous les jours!

Pourquoi magasiner ailleurs?

Visitez nous sur le web

ELECTROMENAGERLONGUEUIL.COM

Robinetterie Longueuil & Electroménagers Longueuil

1090 MARIE-VICTORIN
LONGUEUIL, J4G 2H9 - PRÈS DE ROLLAND-THERRIEN

50 000pi²
LE PLUS GRAND CENTRE DE LIQUIDATION DE ROBINETTERIE ET D'ÉLECTROMÉNAGER AU QUÉBEC

450.674.8181

Enfin je pense à moi...

Les traitements anti-rides (botox, restylane, perlane, juvéderm, lasers) etc...
Traitement efficace contre la cellulite et le raffermissement de la peau, **Venus Freeze**
Rajeunissement de la peau du visage, du cou et du décolleté, le SmartXide CO2 fractionnel...

- Liposuction
- Minilift par injection de remplissage
- Couperose (laser)
- Greffes de cheveux
- Augmentation des lèvres
- Tatouage (laser)
- Rajeunissement de la peau du visage, du cou ou du décolleté
- Varices (par injection ou par laser)
- Taches brunes (laser)
- Epilation au laser diode ET Forfait disponible

Avant

Rajeunir la peau de 10 ans en peu de temps...

Le Centre de Médecine & Chirurgie Esthétique de Longueuil vous offre des soins et des traitements à la fine pointe des connaissances scientifiques actuelles et prouvées, et ce, depuis 20ans, pour vous aider à vieillir en beauté. La prévention à encore bien meilleur goût que l'intervention quand il en est encore possible.

Lors d'une consultation, un programme de rajeunissement facial vous sera proposé selon l'évaluation de l'état de votre visage, tout en respectant votre budget.

Après

Salle d'opération complète sur place

Dr Pierre Courchesne et son équipe!
Directeur médical/omnipraticien

Avertissement: Cette photo est à titre indicatif et informatif, elle ne constitue aucunement une garantie de résultat. Photo: Patienta du Centre de Médecine & Chirurgie esthétique.

Le Centre de Médecine & Chirurgie Esthétique

504 BOUL. ROLLAND THERRIEN, LONGUEUIL 450 677-5533 • WWW.ESTHETIQUE.QC.CA

Plus de 20 ans d'expérience
Plus de 25 000 patients traités par une équipe de professionnels expérimentés
Dr Pierre Courchesne, directeur médical (omnipraticien)

Chirurgie plastique & esthétique
Visage, yeux, oreilles, nez, seins, abdomen et cuisses



Joyeuse Saint-Valentin!



FOIE GRAS DE CANARD
Fait par Odessa

13,99\$
/ lb



**SECTIONS DE CRABE
DES NEIGES GÉANTES**

10,99\$
/ ch 24,23\$/kg



TARTINADE DE CREVETTES
Fait par Odessa • 100 g

3,49\$
/ ch



TRUITE FUMÉE GRIZZLY
70 g

3 pour 11,99\$



DARNES D'ESPADON
SEA DELIGHT

10,99\$
/ lb 24,23\$/kg



**DUO DE MINI DÉLICES
DE CRABE ET HOMARD**

7,99\$
/ pour 10 unités

Plusieurs autres spéciaux en magasin!

Place Belœil | 338, boul. Laurier, Belœil (Québec) J3G 4G7 | 450 446-2000

Prix en vigueur jusqu'au 18 février 2015 pour tous les produits, selon disponibilité en magasin ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photos de cette publicité sont des présentations suggérées.



Le vapotage n'est pour le moment pas interdit par la Loi sur le tabac.
PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

Le vapotage de plus en plus encadré

Les interdictions de consommer la cigarette électronique prolifèrent dans la Vallée-du-Richelieu, malgré l'absence de loi formelle interdisant ce type de produit.

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

L'interdiction de neuf mètres s'expose à un constat d'infraction, mais Mme Dumont indique toutefois que ce sera au Ministère de décider si les utilisateurs de la cigarette électronique délinquants s'exposeront aux mêmes sanctions.

Loi sur le tabac

Depuis le Nouvel An, la Commission scolaire des Patriotes a banni la cigarette électronique de ses établissements et de ses cours d'école. Les vapoteurs doivent donc se soumettre aux mêmes règlements que les fumeurs traditionnels à la CSP.

«La cigarette électronique ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. En attendant qu'il y ait une opinion plus claire, c'est un principe de précaution que d'interdire la cigarette électronique», note Lyne Arcand, de la CSP.

Les vapoteurs doivent aussi respecter les mêmes règles que les fumeurs aux Galeries Saint-Hyacinthe, comme le témoigne une affiche apposée sur les portes de l'établissement.

«Le plus gros problème que nous avons, c'était certains employés de kiosques qui fumaient la cigarette électronique à l'intérieur du mall. Pour nous, c'était un encouragement à ce que la clientèle commence à le faire aussi», explique André Brochu, directeur général.

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Richelieu-Yamaska se dirige aussi vers la même réglementation de la cigarette électronique, indique sa porte-parole, Véronique Dumont. Les fumeurs qui ne respectent pas

La Loi sur le tabac proscrit l'usage de la cigarette à l'intérieur des bâtiments publics ou lieux de travail et restreint à neuf mètres l'usage du tabac près d'une porte communiquant avec un établissement d'un centre de santé et de service social, une garderie, un établissement postsecondaire ou un lieu où se déroule des activités destinées aux mineurs. Fumer est interdit sur le terrain d'écoles primaires et secondaires. Bien que la réglementation sur le tabac limite l'usage de la cigarette depuis 2006, la même réglementation ne s'applique pas aux adeptes de vapeur.

Le directeur de la santé publique du Canada a toutefois émis une mise en garde contre les produits électroniques. Le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille à colliger plus d'informations sur la composition de tels produits et leur vapeur ainsi que leur impact sur la santé; la sécurité du dispositif utilisé ainsi que sur la consommation de tabac.

Que pensez-vous d'une réglementation de la cigarette électronique?

BEL.REDACTION@TC.TC

Actualités / Politique

13 février 2015 - 09:44 | Mis à jour : 10:01

C'est officiel, le territoire de la CSP demeurera inchangé



Par Sébastien Roy, Journaliste



Photo: Courtoisie CAQ

Dans une lettre signée de sa main, le ministre de l'Éducation Yves Bolduc confirme aux députés de la Coalition Avenir Québec du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) que celle-ci sera finalement épargnée par son plan de redécoupage.

Cette lettre vient ainsi mettre un terme à une situation pour le moins confuse. Rappelons que dans son projet initial, le ministre envisageait d'amputer du territoire de la CSP les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville. Ce scénario avait provoqué une levée de boucliers et avait immédiatement été dénoncé par les députés Simon Jolin-Barrette, Nathalie Roy et Jean-François Roberge.

Ces derniers ont fait plusieurs représentations auprès de M. Bolduc et obtenu son engagement à maintenir le territoire actuel de la CSP, mais comme il était contredit par sa porte-parole officielle, il était difficile de mesurer la valeur de cette parole donnée.

Dans la missive datée du 10 février, on peut y lire: «en ce qui a trait à la situation de la Commission scolaire des Patriotes, je tiens à vous informer que le scénario actuel ne prévoit aucune modification ou regroupement touchant cette commission».

Pour les députés caquistes, il s'agit d'une victoire pour les élèves de la commission scolaire. Pour M. Jolin-Barrette, «la situation était intenable. Le ministre Bolduc ne pouvait tout simplement pas agir autrement». S'il déplore l'incertitude imposée aux parents par ses déclarations qu'il qualifie de maladroites, le député de Chambly, M. Roberge, se félicite tout de même «que M. Bolduc ait entendu raison. Les services aux élèves étaient sérieusement menacés.»

La députée de Montarville, Nathalie Roy, est quant à elle «soulagée par la réception de cette lettre, qui devrait clore définitivement le dossier.» Évoquant la vidéo mise en ligne par des étudiants de l'école de McMasterville plus tôt cet automne, celle-ci s'inquiétait notamment du sort de plusieurs élèves de sa circonscription fréquentant l'établissement et menacés d'exclusion par le redécoupage initial.

Même si nous avons maintenant l'assurance que le territoire de la CSP sera maintenu, les députés resteront vigilants quant aux intentions du ministre. Ils continueront aussi de privilégier la décentralisation de la prise de décisions vers les écoles afin de mieux soutenir les élèves dans leur marche vers la réussite scolaire.

SOURCE: Communiqué



Le jeudi 12 février 2015

Actualités

FM 103,3 - Karolane Landry

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a confirmé aux députés de la Coalition Avenir Québec du territoire de la Commission scolaire des Patriotes que celle-ci sera épargnée par son plan de découpage.

Pour les députés caquistes, il s'agit d'une grande victoire pour les élèves de la Commission scolaire.

Rappelons que dans le projet initial, le ministre avait prévu d'amputer du territoire de la CSP les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville.